

Autorisation de fixation et d'exploitation d'image(s)

Préambule :

Initié nationalement par la Conférence des directeurs des UFR Scientifiques (CDUS), le concours Faites de la science vise à développer le goût des collégiens et lycéens participants pour les sciences. L'étape locale du concours est organisée par l'Université d'Aix-Marseille et aura lieu sur le campus St-Charles de Marseille, le 6 avril 2017. À cette occasion, l'Université souhaite réaliser une courte vidéo de l'événement et des photographies afin de valoriser l'implication des élèves et des enseignants dans les projets scientifiques présentés.

Je soussigné(e) (Prénom NOM)

Né(e) le/...../.....

Fonction

Parent ou tuteur de (Prénom NOM)

Autorise gracieusement l'Université d'Aix-Marseille :

1) à fixer et reproduire mon image, ou celle du mineur dont j'ai la charge, captée le 6 avril 2017 lors de l'étape locale du concours Faites de la science.

L'autorisation est accordée à titre gratuit, sur tout support audiovisuel ou numérique présent et à venir.

2) à exploiter cette image à titre **non commercial**, principalement sur les sites internet d'Aix-Marseille Université (<http://www.univ-amu.fr/>) et la chaîne You Tube de la cellule de culture scientifique d'Aix-Marseille Université.

La présente cession est accordée sans limitation de durée ni de lieu pour tout usage national ou international.

Aix-Marseille Université veillera à ce que les images ne soient pas utilisées dans le cadre d'article pouvant porter préjudice à la personne.

Fait à _____, le _____

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »